

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

cumul d'emplois Question écrite n° 48259

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis appelle l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur l'article 6 du projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires. En effet, les dispositions concernant le cumul d'emplois suscitent des interrogations parmi les enseignants artistiques. Dans ce cadre, il souhaite obtenir des précisions quant aux règles applicables aux musiciens d'orchestre qui assurent également des fonctions d'enseignement au sein des conservatoires, donc au titre d'agent public.

#### Données clés

Auteur : M. Jean-Christophe Cambadélis

Circonscription: Paris (16e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 48259

Rubrique: Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé: Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

#### Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>28 janvier 2014</u>, page 796 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)